

Le Collège de la Concurrence de l'ABC a approuvé l'acquisition de RWE Generation Belgium par INEOS Oxide

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 15 février 2019 l'acquisition de RWE Generation Belgium NV par INEOS Oxide Limited.

Les entreprises sont toutes deux actives sur le marché de la production et vente en gros d'électricité. Les activités des parties concernent en outre le transport, la distribution, et la fourniture au détail d'électricité sur le site chimique de Zwijndrecht. Sur ce même site, les parties sont actives sur les marchés de la production et vente en gros de vapeur, de la fourniture au détail et distribution de vapeur, de la production d'eau déminéralisée, de la fourniture au détail et distribution d'eau déminéralisée, de la production d'eau d'alimentation de chaudière, de la fourniture au détail et distribution d'eau d'alimentation de chaudière. L'acquéreur produit également du polyéthylène à basse densité linéaire (LDPE).

Le Collège a constaté, avec l'auditeur, que l'opération notifiée n'avait aucun effet ou aucun effet significatif de concentration horizontal sur l'ensemble des marchés concernés. Le Collège a considéré en outre qu'il n'y a pas lieu de craindre un verrouillage de clientèle par l'acquéreur et qu'il n'y avait pas d'indication que le changement de contrôle sur les activités acquises crée la capacité ou des incitants pour verrouiller des intrants.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenberghe
Président
Tel. +32 (2) 277 73 74
Site internet : www.concurrence.be
Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).